

L'alternance codique arabe-français dans le discours des enseignants : pour une analyse formelle

Arabic- French Code Switching in the Teachers' Discourse: a Formal Analysis

ER-RADI Hicham*

BOUALI Rachida

hicham.erradi@ump.ac.ma

r.bouali@ump.ac.ma

Université Mohammed Premier, Maroc

Université Mohammed Premier, Maroc

Date de réception 08.04.2021

Date d'acceptation 27.05.2021

Date de publication 04.06.2021

Résumé

L'école est naturellement perçue comme un milieu social où se manifestent les différents phénomènes sociolinguistiques sur deux niveaux distincts, à savoir, d'une part, le niveau de l'officialité réservé aux langues officielles d'enseignement et/ou enseignées et, d'autre part, le niveau de la complicité consacré aux pratiques langagières pratiquées en dehors de l'école.

Cet article traite de l'usage de l'alternance codique arabe-français par les enseignants marocains pour différentes raisons comme stratégie de communication verbale. Ce phénomène multifacétique est appréhendé ici sous l'angle linguistique afin de mettre en évidence les propriétés formelles du contact de l'arabe et le français. Les résultats obtenus dévoilent une grande variété des structures linguistiques où sont combinés des constituants des deux langues dans un même cadre morphosyntaxique. Enfin, certains cas problématiques de l'alternance arabe/français sont soulignés pour remettre en question le modèle d'analyse adopté, en l'occurrence le *Matrix Language Frame*.

Mots-clés : alternance codique, *Matrix Language Frame*, langue matrice, langue enchâssée, constituant mixte.

Abstract:

School is naturally perceived as a social environment where the different sociolinguistic phenomena are manifested on two distinct levels, namely the formality of the languages used in education, and the complicity of the language practices performed outside the school.

This article discusses the use of Arabic-French code switching, for various reasons, by the Moroccan teachers as a verbal communication strategy. This multifaceted phenomenon is treated here from the linguistic standpoint in order to highlight the formal properties of the contact between Arabic and French. The obtained results reveal a wide range of linguistic structures in which the constituents of the two languages are combined in the same morpho-syntactic framework. Finally, certain problematic cases of the Arabic / French alternation are highlighted to question the adopted analysis model, namely the *Matrix Language Frame*.

Key words: Code-switching, *Matrix Language Frame*, matrix language, embedded language, mixed constituent.

*L'auteur expéditeur

1. Introduction

L'alternance codique est considérée comme l'un des phénomènes sociolinguistiques les plus remarquables dans les pratiques langagières des enseignants marocains quel que soit la catégorie disciplinaire : discipline linguistique (DL) ou disciplines non linguistiques (DNL). Ce phénomène qui est généralement défini comme « La juxtaposition à l'intérieur d'un même échange verbal de passages où le discours appartient à deux systèmes ou sous-systèmes grammaticaux différents » (Gumperz 1989) était considéré comme le résultat d'une compétence incomplète dans deux ou plusieurs langues, générant des comportements dépréciatifs envers les locuteurs qui les produisent (Matthey and De Pietro 1997). Par conséquent, cette pratique langagière était perçue comme négative « et son emploi comme très nuisible à la bonne marche de l'apprentissage chez l'élève. Actuellement, les chercheurs sont d'accord pour la qualifier de tout à fait utile suivant les circonstances » (Ehrhart 2002). Elle est, en effet, perçue comme une pratique langagière naturelle chez les locuteurs bilingues, et « doit donc être considérée comme une stratégie à part parmi les stratégies d'enseignement » (Causa 2002).

Dans cet article, nous présenterons les résultats d'une analyse formelle de l'alternance codique arabe-français telle qu'elle se manifeste dans le discours verbal des enseignants. Nous essayerons de répondre par conséquent aux questions suivantes :

- Quelles sont les propriétés linguistiques de l'alternance arabe-français dans le discours des enseignants marocains ?
- Comment sont répartis les rôles des deux langues dans un même cadre morphosyntaxique ?

2. Corpus et informateurs

Cette analyse s'applique à un corpus constitué de 1475 énoncés extraits à partir d'enregistrement audio (34 heures) des discours des enseignants pendant le déroulement des cours. Les informateurs (15 enseignants d'EPS et 14 enseignants de FLE) sont tous des enseignants du second cycle qualifiant exerçant à la direction provinciale de Taza (Maroc). Leur choix repose sur les critères de représentativité par rapport à la population mère, notamment aux niveaux de l'expérience professionnelle (novices vs experts), du sexe (hommes vs femmes) et du niveau de formation (formation à dominante professionnelle vs formation à dominante académique).

Par ailleurs, si le choix de l'enseignement du français langue étrangère (désormais FLE) comme discipline représentative des disciplines linguistique (désormais DL) est naturellement dû à sa situation lacunaire attestée par les différents diagnostics effectués dans le cadre des réformes éducatives, le choix de l'éducation physique et sportive (désormais EPS) pour représenter les disciplines non linguistiques (DNL) se justifie par certaines raisons spécifiques qui, s'ajoutant aux facteurs communs motivant le recours à l'AC, nous offriraient suffisamment de chances pour mettre en évidence les différentes manifestations des alternances. Il s'agit essentiellement des raisons suivantes :

- la langue de la formation initiale des enseignants, pour la quasi-totalité des modules de formation, est le français ;
- la crise de l'enseignement du français, officiellement attestée, rend difficile la communication avec les élèves uniquement en cette langue ;
- l'EPS est fortement liée au domaine sportif où elle puise ses contenus d'enseignement, ce qui rend difficile de se passer du technolècte sportif en français, voire même en anglais.

Les enregistrements audio ont été soumis à un traitement spécifique afin de dégager les énoncés contenant des alternances arabe-français. Ces derniers ont fait l'objet d'une

transcription orthographique et une traduction en langue française. Le nombre des énoncés repérés nous a permis de rester fidèles au principe d'autosuffisance du corpus et d'avoir, par conséquent, des résultats couvrant des variétés importantes du phénomène.

3. Cadre théorique

L'analyse formelle, qui fera l'objet de ce chapitre, s'inspire des travaux des chercheurs qui ont tenté d'éclaircir les manifestations de l'alternance codique, notamment arabe marocain/français, dont parmi d'autres M. Lahlou, L. Boumans, D. Caubet, K. Ziamari. Nous nous y référons parallèlement à notre analyse pour comparer certains aspects du phénomène étudié et, par conséquent, mettre en relief les particularités de notre corpus.

Notre analyse repose essentiellement sur le modèle insertionnel, développé par Myers-Scotton (2002) qui constitue notre choix méthodologique. Il s'agit bien entendu d'appliquer l'approche du *Matrix Language Frame* (désormais MLF) sur la structure des *syntagmes complémentateurs* (CP). Nous l'appliquerons ici sans aucun souci par rapport à sa compatibilité avec l'alternance codique arabe marocain/français. L'analyse de K. Ziamari (2008a) l'ayant déjà validée.

Le MLF est un modèle insertionnel du code switching basé essentiellement sur le principe du classement des codes alternés au sein du même énoncé. L'analyse se focalise uniquement sur les cas d'alternance intraphrastique où elle est question de dégager la place qu'occupe chacune des langues matrice et enchâssée. Ce modèle suppose, en effet, une certaine hiérarchie entre les langues alternées, c'est pourquoi, avant de se lancer dans l'analyse d'un corpus, « il faut déterminer la langue matrice (LM) (Elmiger) et la langue encastrée (LE). La LM définit le cadre syntaxique, elle organise les relations grammaticales au sein de l'énoncé, l'ordre des mots, et les éléments de la LE viennent s'insérer dans la LM » (Caubet 2002).

L'analyse formelle du corpus est divisée en trois parties. La première est consacrée à l'insertion du français dans le cadre morphosyntaxique de l'arabe marocain (le français comme langue enchâssée et l'arabe marocain comme langue matrice). La deuxième partie représente le cas inverse de l'alternance arabe marocain/français. Le cas où l'arabe marocain est inséré comme langue enchâssée dans la structure morphosyntaxique du français ayant, cette fois-ci, le statut de langue matrice. La troisième partie, quant à elle, est consacrée à l'analyse du phénomène du *turnover* de la langue matrice, notamment ses motifs et ses conditions compte tenu de la marque disciplinaire des deux catégories de discipline mise en comparaison. Nous y évoquons finalement certains cas problématiques de l'alternance arabe marocain/français.

4. Analyse du corpus

4.1. L'arabe marocain comme langue matrice

Nous développerons ici une analyse syntaxique et morphologique de quelques manifestations de l'alternance codique arabe marocain/français, quand l'arabe marocain est la langue matrice. Notre analyse portera essentiellement sur le constituant mixte comme l'un des principales structures du MLF, en plus des îlots en langue enchâssée et des îlots internes.

Il s'agira d'abord d'analyser tous les CP formés en arabe marocain langue matrice. Ensuite, nous nous focaliserons sur l'analyse par catégories des syntagmes français qui y sont insérés.

En effet, le constituant mixte est une structure où sont combinés à la fois des morphèmes de la langue matrice et ceux de la langue enchâssée. Les constituants mixtes « prototypiques » contiennent un lexème simple de la langue enchâssée dans une trame de n'importe quel nombre de morphèmes de la langue matrice « *the prototypical ML + EL constituents contains*

a singly occurring EL lexeme in a frame of any number of ML morphemes ». (Myers-Scotton 1993).

4.1.1. L'alternance codique dans le constituant nominal : L'insertion du substantif

Comme l'affirme K. Ziamari (2008a), l'arabe marocain, en tant que langue matrice, offre plusieurs possibilités d'insertion des substantifs réalisés en français. Nous traiterons parmi ces derniers ceux qui se présentent dans notre corpus avec la structure suivante : [déterminant + substantif]. Le déterminant, « morphème de systèmeⁱ », est en arabe marocain, langue matrice. Le substantif, « morphème de contenuⁱⁱ », est en français, langue enchâssée.

Notre objectif ici est aussi bien de recenser les différents types d'insertions nominales que de mettre en évidence le rapport de l'arabe marocain au français à l'intérieur d'un syntagme nominal.

Les insertions repérées dans notre corpus sont présentées par catégories grammaticales :

a. l'article comme morphème du système :

Le système de détermination de l'arabe marocain se base essentiellement sur l'article " l- ", l'article zéro et "wahed l-". Notre corpus présente les trois cas associés à un substantif français :

- šnu **l-problème** l-li ɛend-ek ? [L.M 1]-10
- Quel est ton problème ?
- hada huwa **l-principe** dyal-na [A.A 2]-211
- C'est ça notre principe.

Ces exemples présentent des substantifs français déterminés par l'article défini " l- ". Il s'agit de constituants nominaux (en gras) qui ont la même structure morphosyntaxique, celle de la langue matrice, l'arabe marocain.

Les deux exemples suivants montrent que l'arabe marocain impose, non seulement sa structure morphosyntaxique en fournissant le morphème de système (l'article défini), mais aussi, ses règles phonétiques. En effet, l'article défini " l- " est assimilé devant une consonne solaire (t, d, ž, š, s, z, n, r) au début d'un substantif français.

- šnu huma *les trois commandements* l-li ka ykunu f **d-départ** ? [S.T 6]-326
- Quels sont les trois commandements du départ ?

Observons les deux exemples suivants :

- tleq **ballon** [B.A 11]-555
- Passe le ballon.
- waš « café » **adjectif** ? [A.M 22]-1014
○ - Est-ce que « café » est un adjectif ?

Les substantifs français (ballon) et (adjectif) sont déterminés par l'article zéro formant ainsi des constituants nominaux. Ces derniers respectent la structure de l'arabe marocain : [article zéro + nom].

Cette structure de l'alternance codique arabe marocain/français est très fréquente aussi bien dans notre corpus que dans celui de certains chercheurs. Cependant, le corpus de D. Caubet (2000) de l'alternance codique arabe algérien/français n'en atteste aucun cas.

Le substantif français est aussi fréquemment déterminé par l'article "wahed l- " :

- *Il suffit* ddiri **wahed l-poussée** [L.M 1]-40

- Il suffit de faire une poussée.

Notre corpus démontre une récurrence assez remarquable de la structure [waħed l- + substantif français] par rapport à une autre structure qui lui est très proche à savoir [waħed + article défini français+ substantif français].

- had *le lien* fi-h **waħed la séquence** vidéo. [A.M 22]-1081

- Ce lien contient une séquence vidéo.

Il s'agit dans ce cas de l'insertion d'un îlot interne, c'est-à-dire, d'une projection maximale en français introduite par un morphème de système de la langue matrice, l'arabe marocain. Ainsi, le cas de l'assimilation de l'article [l-] devant les consonnes solaires est aussi présent, bien que peu fréquent, comme dans le cas suivant.

- ġadi ndexlu f **waħed s-situation** dyal *un contre un* [L.N 5]-229

- Nous allons nous engager dans une situation de un contre un.

b. Les démonstratifs :

Certains linguistes (D. Caubet, 1993 ; A. Youssi, 1992) ayant travaillé sur l'arabe marocain ont pu y repérer deux catégories de démonstratifs :

- la première catégorie renvoie aux déterminants nominaux. Elle comprend les deux déterminants : had l- (ce le), dak l- et hadak l- (ce + nom + là).

- la seconde catégorie distingue entre deux types de pronoms démonstratifs : hada/i/u (celui-ci, celle-ci, ceux-ci) et hadak/ik/uk (celui-là, celle-là, ceux-là).

En effet, quand l'arabe marocain est la langue matrice, le cadre morphosyntaxique qu'il offre prend le plus souvent la forme : [démonstratif + article + substantif]. Notre corpus contient plusieurs exemples de cette distribution où différents démonstratifs sont associés à des substantifs français :

- ketbi **dak l'enchaînement** [A.S 8]-428

- Ecris cet enchaînement.

Les pronoms démonstratifs se présentent également de façon très ré pondue dans notre corpus. Les substantifs français sont en effet insérés dans la matrice de l'arabe marocain qui régit sa structure. Mais, comme l'a affirmé K. Ziamari (2008a), « *les substantifs français sont insérés avec l'article zéro, après le pronom démonstratif* » :

- waš **hada verbe** ? [M.N 23]-1055

- Est-ce que celui-ci est un verbe ?

c. Les possessifs :

La relation de possession peut être exprimée en arabe marocain par l'une des deux formes suivantes (Caubet 1993) :

- Une construction synthétique formée du terme « possédé » avec l'article zéro auquel est associé le plus souvent un suffixe du pronom personnel (Boumans 1995). Cependant, aucun cas de telle construction ne se présente dans notre corpus.

- une construction analytique qui correspond à la structure : [l- + substantif + dyal + affixe]. C'est la construction la plus attestée et la plus fréquente dans notre corpus :

- hada huwa **l-principe dyal-na** [O.M 4]-211

- C'est ça notre principe.

Dans cet exemple, on remarque que le morphème de contenu : *principe* est enchâssé dans le cadre morphosyntaxique régi par les morphèmes de système exprimant la possession, à savoir l'article « l- », la préposition « dyal » et le pronom suffixe « -na ».

Cette structure ne correspond dans notre corpus qu'au discours des enseignants d'EPS. Or, la structure dominante dans le discours des enseignants du FLE est généralement [article défini français + substantif + dyal + affixe]. En voici quelques exemples :

- *Les émotions dyal-ha kulši xeddám.* [B.R 26]-1171
- Toutes ses émotions sont engagées.
- *ntuma txaylu l'âge dyal-u.* [R.S 27]-1223
- Devinez son âge.

d. *Les quantificateurs :*

Les quantificateurs repérés dans le système linguistique de l'arabe marocain se présentent selon deux catégories : les quantificateurs régissant les constituants nominaux (*ši* ; *'ayyi*) et les quantificateurs numériques.

D'après les énoncés de notre corpus, le substantif français s'insère et subit les règles de la langue matrice, l'arabe marocain. En voici un exemple où le substantif français est enchâssé avec le déterminant et le quantificateur *ši* :

- *škun l-li eend-u ši signification xra l-le silence.* [E.H 21]-845
- *Qui a d'autres significations pour le silence ?*

Le quantificateur « *'ayyi* » est peu fréquent en arabe marocain (Caubet 1993). C'est également le cas en alternance codique arabe marocain/français dans notre corpus. Cependant, il est très ré pondu dans d'autres (A. Abbassi, A. Bentahila et E. Davies, M. Lahlou...).

- *Le participe passé dyal 'ayyi verbe.* [R.S 27]-1206
- Le participe passé de n'importe quel verbe.

Cet exemple montre que le nom français est associé au quantificateur *'ayyi* selon la structure de l'arabe marocain, langue matrice : [*'ayyi* + article zéro + nom].

D'autres types de quantificateurs se présentent dans notre corpus. Les deux exemples suivants révèlent le pouvoir de l'arabe marocain en tant que langue matrice à imposer sa structure :

- *b n-nisba l-le dribble, séance weħda ma kafya-na š* [L.N 5]-308
- Quant au dribble, une seule séance ne nous suffit pas.
- « *Roi* » *fi-ha ġi son waħed ?* [R.M 25]-1128
- « *Roi* » contient un seul son.

Les substantifs français : *séance* et *son* étant antéposés à *waħed* s'adapte à l'ordre de l'arabe marocain, langue matrice. Ceci est attesté par J. Nortier (1990), le numéral marocain *waħed* constitue un nouveau type de quantificateur quand le substantif lui est antéposé.

Les exemples suivants présentent une autre forme de quantification selon les règles de l'arabe marocain, langue matrice. Il s'agit d'un usage analytique des nombres cardinaux comme le montre les exemples suivants :

- *waħed ž-žuč dyal les cerceaux* [S.A 3]-167
- Quelques deux cerceaux.
- *hna kayn žuč d les propositions.* [A.M 21]-1001
- Ici, on a deux propositions.

Notre corpus présente encore d'autres quantificateurs :

- **šħal** εend-kum **men élément** ? [A.S 8]-427
- Combien avez-vous d'éléments ?

« šħal men » (combien de) quantifie le substantif français *élément* selon les règles de l'arabe marocain.

De même pour les quantificateurs kul/kamlin. Le substantif français peut être quantifié par kul « post-posé muni d'un pronom de rappel » ou par kamlin qui est « un participe-adjectif post-posé ». (Caubet 1993)

En effet, les deux structures [l'article + substantif + kul + pronom] et [l'article+ substantif + kaml/kamla/kamlin] sont régies par la langue matrice : l'arabe marocain. Par conséquent, le substantif français subit les lois de son entourage syntaxique. Notre corpus n'atteste qu'un seul exemple pour chaque variété des quantificateurs, à savoir *kul* et *kamlin* :

- xaš **les vers kul-hum** ykun fi-hum xemsa d *les syllabes*. [R.M 25]-1123
- Il faut que tous les vers contiennent cinq syllabes.
- diru **les éléments kamlin** l-li katærfu-hum [A.S 8]-440
- Faites tous les éléments que vous connaissez.

Or, une autre variété a été repérée dans notre corpus où un adjectif indéfini en arabe marocain ayant la fonction de quantificateur est antéposé ou postposé au substantif français conformément à la structure régie par la langue matrice (l'arabe marocain) : le premier cas [adjectif indéfini + substantif] comme pour les adjectifs indéfinis *kulla* (chaque), *ħetta* (aucun (e)), *bezzaf d-* (plusieurs), et le deuxième cas comme pour le cas de l'adjectif indéfini *luxrin*, *laxur/xur* (autre (s)). En voici certains exemples :

- ġadi tži **kulla équipe** baš d-dewwez l-ferđ [A.H 9]-474
- Chaque équipe passera le test à tour de rôle.
- ma ktebtu **ħetta ligne** ? [B.R 26]-1148
- Vous n'avez écrit aucune ligne ?
- f *les péripéties* **bezzaf d les événements** l-li šraw. [M.N 23]-1045
- Plusieurs événements se sont passés dans les péripéties.
- **Les séances luxrin** ġadi nxedmu ħwayež xrin. [L.N 5]-310
- Nous verrons d'autres choses pendant les autres séances.

4.1.2. L'alternance codique dans le constituant nominal : L'insertion de l'adjectif

Outre l'insertion du substantif dans le constituant nominal, l'adjectif peut également être inséré et subir, par conséquent, les lois du cadre morphosyntaxique de la langue matrice.

Il s'agit ici d'une « construction mixte prototypiqueⁱⁱⁱ » qui consiste à « l'emploi d'un seul morphème de contenu de la langue enchâssée avec un nombre variable de morphèmes de la langue matrice. » (Ziamari 2008a)

Nous organiserons l'analyse de cette construction, où l'adjectif français qualifie le substantif marocain au sein d'un constituant nominal, selon deux rubriques d'adjectifs : les adjectifs qualificatifs épithètes et les adjectifs prédicatifs.

a. Les adjectifs épithètes :

Les adjectifs épithètes sont peu fréquents par rapport aux adjectifs prédicatifs, et ce dans plusieurs corpus de l'alternance arabe marocain/français. En voici des exemples qui illustrent bien cette catégorie dans le discours des enseignants :

- *ħeṭṭi yedd-ik tendues* [L.M 1]-38
- Pose tes mains avec les bras tendus.
- *ænd-k reḥl-ik fléchies* [L.M 1]-47
- Tu as les jambes fléchies.

L'adjectif français qualifie le substantif arabe et lui est postposé selon l'ordre partagé par les deux langues. Or, l'insertion de l'épithète se distingue par une caractéristique que nous ne retrouvons pas dans notre corpus. Il s'agit de la détermination adjectivale qui constitue une nette différence entre le français et l'arabe marocain. Selon A. Youssi (1992), la détermination adjectivale « doit faire écho à son déterminé en se conjoignant le même type d'article que lui ». En voici un exemple que nous empruntons à K. Ziamari :

- **l-ħala l-parfaite** ma kayna š (Md)
- L'état parfait n'existe pas

Code switching arabe marocain/français, K. Ziamari, 2008, p. 108

Ainsi, « l'accord en détermination avec l'adjectif se fait également par un article zéro » (D. Caubet, 1993, t. 1, 185) :

- *C'est-à-dire ħaḥa waqieiya menni ndaxlu fi-ha ħwayež irréels.* [M.N 23]-1025
- C'est-à-dire une chose réelle qu'on lui a intégré des choses irréelles.

Cependant, dans certains cas, cette règle ne s'applique pas à certains adjectifs. Quoique le substantif soit déterminé par l'article l-, l'adjectif inséré ne s'accorde pas en détermination, comme dans l'exemple suivant :

- *yeeni lqišša courte.* [M.N 23]-1031
- C'est-à-dire l'histoire est courte.

b. Les adjectifs prédicatifs :

L'adjectif prédicatif peut être inséré dans la structure : [kan + adjectif]. La copule « kan » permet l'introduction d'un prédicat adjectival :

- **tkun rapide** [L.M 1]-45
- doit être rapide
- ma **tkun š difficile** bezzaf [S.A 3]-176
- Qui ne soit pas trop difficile.

Il est également attesté que les adjectifs prédicatifs peuvent être insérés dans le même cadre syntaxique que certains verbes tels que *wella*, *bqa*, *gles* (Ziamari 2008b) :

- *En mouvement ! ma te**bqaw** š statiques.* [L.H 10]-515
- En mouvement ! Ne restez pas statique !
- ma **bqaw**- š **condamnés** à mort. [A.R 16]-652
 - Ils ne sont plus condamnés à mort.
- **wella méprisé.** [G.Z 29]-1401
- Il est devenu méprisé.

Quel que soit le type d'adjectif français inséré au sein du constituant nominal, l'arabe marocain, langue amatrice, régit cette insertion en imposant sa propre structure.

4.1.3. L'alternance codique dans le constituant prépositionnel mixte

La présence des syntagmes prépositionnels mixtes est très remarquable dans le discours mixte comme le montre notre corpus. Il s'agit en effet de l'insertion d'un constituant nominal introduit par une préposition en arabe marocain :

- nduzu **l la phrase** suivante. [C.O 24]-1087
- Passons à la phrase suivante.
- l-li kanet **f d-défense** teržeε **l l'attaque** [B.H 7]-369
- Celle qui était en défense reprend l'attaque.
- škun l-li kan **qbel la pléiade** ? [A.M 22]-917
- *Qui précédait la pléiade ?*

Les prépositions présentées dans les exemples ci-dessus (l ; f ; qbel) sont toutes de l'arabe marocain. Elles se combinent avec des constituants nominaux pour former des constituants prépositionnels mixtes. Ces derniers sont très fréquents dans notre corpus aussi bien comme îlots en langue matrice que comme des îlots internes. Nous les reprenons plus loin dans l'analyse des îlots internes.

4.1.4. L'alternance codique dans le constituant verbal

Généralement, le constituant verbal mixte fait moins l'objet d'analyse dans les études sur l'alternance codique arabe marocain/français par rapport au constituant nominal. En effet, cette différence peut s'expliquer par le fait que plusieurs linguistes considèrent ces verbes comme des emprunts linguistiques intégrés dans la langue matrice. Cependant, certains auteurs, dont K. Ziamari, considèrent que l'insertion du verbe français dans la structure syntaxique de l'arabe marocain, langue matrice, est une construction mixte : « *Cette forme verbale encadrée est considérée comme une construction mixte.* » (Ziamari 2008a)

La manifestation de la construction verbale mixte est le plus souvent réalisée par l'insertion du radical du verbe français, morphème de contenu de la langue enchâssée, auquel est attribuée la flexion, morphème du système de la langue matrice. Cette dernière, comme l'affirment les exemples de notre corpus ci-dessous, impose sa structure morphologique :

- ka **nfléchi** les bras dyal-i [L.M 1]-33
- Je fléchis mes bras.
- xaş-na neteelmu kifaş **ndribbliw** l-ballon w kifaş **nconservi**w l-ballon [L.N 5]-231
-Il faut que nous apprenions comment dribbler et conserver le ballon.
- *L'auxiliaire* huwa l-li ka **yetconjugua**. [S.R 27]-1200
- C'est l'auxiliaire qui se conjugue.

La construction mixte du constituant verbal est très récurrente dans notre corpus. Tous les cas montrent, en effet, que l'insertion du verbe français consiste à associer son radical à la flexion de l'arabe marocain, langue matrice, selon les règles morphologiques de cette dernière. Par exemple, des verbes *fléchir*, *dribbler*, *conserver* et *conjuguer* nous retenons uniquement les radicaux "*fléch-*" "*dribbl-*" "*conserv-*" et "*conjugu-*", auxquels sont associés les indices de personnes, lesquels diffèrent selon le genre (masculin ou féminin), le nombre (singulier ou pluriel) et l'aspect (accompli ou inaccompli).

Il convient de noter que l'arabe marocain est « *fondé sur l'opposition aspective 'absolue', accompli ; inaccompli* » (Cohen 1989). Cela dit, tous les verbes français insérés dans une construction mixte de la matrice de l'arabe marocain prennent l'une des deux formes aspectuelles : accompli/inaccompli.

On distingue traditionnellement trois groupes de verbes français. Parmi ces derniers, D. Caubet (1998) affirme que ceux du premier groupe, les verbes en -er, obéissent à la

conjugaison de l'arabe algérien. Cependant, K. Ziamari (2008) souligne que même les verbes des deux autres groupes sont présents dans son corpus de manière significative.

Quant à notre cas, notre corpus contient soixante-six verbes utilisés dans des constituants verbaux mixtes avec des fréquences variées. A l'exception du verbe *fléchir*, les soixante-cinq restants sont tous des verbes du premier groupe.

Ce constat nous pousse à réfléchir aussi bien sur les formes que ces verbes puissent prendre comparativement aux verbes du premier groupe, que sur les contextes linguistiques et extralinguistiques régissant leur usage sous telle ou telle forme.

a. *Les participes :*

L'insertion du verbe dans une construction mixte peut prendre la forme d'un participe. Le radical du verbe est également encadré dans une structure morphologique de l'arabe marocain. Observons les exemples suivants :

- nebwaw **mbloquyin** [L.N 5]-242
- Nous restons bloqués.
- ra-hum **mdéformyin**. [A.M 22]-972
- Ils sont déformés.

Nous constatons que la construction du participe consiste également à conserver le radical du verbe français, en l'occurrence "bloqu-" et "déform-" des verbes *bloquer* et *déformer*, auxquels sont associés le préfixe arabe marocain "m-" et, selon le cas, les suffixes -i/-ya/-yin/-yat.

b. *La forme passive :*

La forme passive a été également attestée par D. Caubet (1993). Elle consiste, selon l'auteure, à garder le radical du verbe français et lui attribuer les préfixes t-/tt- « dont l'une des valeurs peut être le passif, mais qui peut également exprimer la réflexivité et la réciprocité » (Caubet 1993)

- ġadi neawnu-ha baš **yetmémorisa** had le geste. [L.M 1]-36
-Nous allons l'aider pour que ce geste soit mémorisé.
- nħawlu **netorganisaw** [L.N 5]-298
-Essayons de nous organiser.

4.1.5. L'insertion des adverbess français

L'adverbe est un mot invariable qui désigne le lieu, le temps, la manière, la quantité ... Il « modifie principalement le sens d'un verbe ou d'un nom » (Naït-Zerrad 2001).

Cependant, l'usage de l'adverbe au sein des CP en alternance codique arabe marocain/français est peu fréquent par rapport aux autres constituants, notamment le substantif et le verbe. Certes, l'adverbe français peut être inséré dans la matrice de l'arabe marocain, mais son usage présente des particularités qu'il faut souligner en se référant aux exemples disponibles dans notre corpus ou ailleurs.

Il convient de signaler que les études linguistiques n'ont pas fourni un cadre théorique assez développé permettant de classer les adverbess. Pour ce, nous essayerons d'analyser certains exemples de notre corpus pour dégager les propriétés linguistiques de l'adverbe français quand il est enchâssé dans la matrice syntaxique de l'arabe marocain en partant de l'observation des exemples relevés de notre corpus :

- rakum **automatiquement** ġadi diru trois familles [S.A 8]-441
- Automatiquement, vous allez faire trois familles

- ra-h zedna-ha *spécialement* baš tweždu l'enchainement dyal-kum [S.A 8]-453
-Nous l'avons spécialement ajouté pour que vous prépariez votre enchainement.

Après avoir isolé les cas d'insertion de l'adverbe français dans notre corpus, nous avons remarqué la domination des adverbes de manière par rapport aux autres types d'adverbe : les adverbes de négation, de temps, de lieu, etc. Ils sont généralement insérés dans des constructions mixtes et jouissent d'une plus grande liberté syntaxique. Ils peuvent ainsi se placer avant ou après le verbe auquel ils sont rattachés.

Par ailleurs, un autre aspect distingue les adverbes de manière des autres types susmentionnés. Il s'agit de leur nature en tant que morphèmes de contenu, contrairement aux autres types qui ne le sont pas forcément. K. Ziamari affirme ce constat en soulignant que « *la fréquence des adverbes de manière et leur liberté syntaxique dans l'énoncé sont essentiellement dues à leur nature.* » (Ibid. p. 118).

De plus, le corpus nous offre d'autres exemples d'adverbes qui constituent des constructions mixtes, sans pour autant bénéficier du même degré de liberté syntaxique que les adverbes de manière. Il s'agit, parmi d'autres, de certains adverbes de temps, de lieu, de doute et de négation :

- *Déjà* ra-ni hđert eli-hum qbilat. [E.H 21]-786
- J'en ai déjà parlé auparavant.
- ka nži à *gauche* [L.N 5]-257
- Je me place à gauche.
- *Alors* řeta smee le crieur. [G.Z 29]-1392
- Alors, jusqu'au moment où il a entendu le crieur.

Pour ce qui est des locutions adverbiales, il convient de noter que bien qu'elles soient constituées de plusieurs morphèmes, elles ne sont pas considérées comme des îlots. Ces derniers devant être des projections maximales enchâssées dans la langue matrice. Le même principe s'appliquera également aux locutions conjonctives :

- *Plus ou moins* řsen men qbayla [L.M 1]-26
- Plus ou moins mieux qu'avant.
- *Au fur et à mesure* mea les séances řa neteellemu [L.N 5]-316
- Nous allons apprendre au fur et à mesure avec les séances.
- *Tout à coup* semeu l-berrař. [G.Z 29]-1438
- Tout à coup, ils ont entendu le crieur.

4.2. Le français comme langue matrice

Dans la présente section, nous allons décrire les aspects morphosyntaxiques de l'alternance codique arabe marocain/français quand l'arabe marocain change de rôle et devient une langue enchâssée. Nous nous attendons, en effet, à ce que les règles mises en œuvre seront dictées par le français, langue matrice. S'agit-il d'une simple symétrie ?

La première remarque qui se dégage juste après la classification des CP concerne leur nombre réduit quand le français est la langue matrice aussi bien pour les DL (environ 21% des CP) que pour les DNL (moins de 5% des CP). Cela est le produit naturel des contraintes pédagogiques de l'enseignement-apprentissage des disciplines liées d'une manière ou d'une autre aux français, comme langue d'enseignement ou langue enseignée, en l'occurrence l'EPS et le FLE.

En effet, le contexte et les conditions d'usage de l'alternance codique influencent en grande partie le choix de la langue matrice. Les enseignants étant soucieux des difficultés éprouvées par la majorité des élèves à comprendre le français, recourent tout de même à l'alternance codique où l'arabe marocain est majoritairement langue matrice.

4.2.1. L'insertion des constituants mixtes

a. L'insertion du substantif

Les constituants nominaux mixtes, où devrait être inséré un substantif en arabe (marocain ou standard), langue enchâssée, auquel seraient associés des morphèmes de système en français, langue matrice, sont presque absents dans notre corpus, à l'exception d'un cas hapaxique :

- *Qu'est-ce qu'il va annoncer ce berraḥ ?* [G.Z 29]-1434
- Qu'est-ce qu'il va annoncer ce crieur ?

Dans ce cas, le substantif arabe marocain *barraḥ* est déterminé par le démonstratif du français, langue matrice, formant ainsi un constituant nominal mixte. Par ailleurs, outre la rareté des énoncés de cette structure, il est remarquable que les substantifs insérés soient tous déterminés par des articles de leur langue, en l'occurrence l'arabe marocain. De ce fait, les constituants nominaux prennent plutôt la forme d'îlots enchâssés ou internes que celle de constituants mixtes.

- *Il faut éviter l-xaṣm.* [L.M 1]-83
-Il faut éviter l'adversaire.
- *La principale nous exprime s-sabab.* [R.S 28]-1241
- La principale nous exprime la cause.

Les substantifs de l'arabe marocain *xaṣm* et *sabab* sont déterminés par l'article l-, assimilé dans le deuxième exemple, ce qui donne un îlot en langue enchâssée, Pour être considéré comme constituant nominal mixte, l'article, en tant que morphème de système, doit être réalisé en français.

4.2.2. L'insertion des adjectifs et des participes

Il est aussi rare, mais possible, qu'un adjectif ou un participe de l'arabe marocain soient insérés dans la matrice du français. Les cas relevés de notre corpus, concernent deux cas de figures :

Premièrement, l'adjectif indéfini *xera* (autre) (aussi *xur* ou 'axur et *xrin*). Il illustre cette structure où l'adjectif arabe marocain, morphème de contenu, s'insère dans la matrice du français sans se soumettre à sa grammaire. En effet, cet adjectif épithète se trouve poste posé au substantif et s'accorde en genre et en nombre avec lui à l'encontre de la structure de la langue matrice, le français, où l'adjectif *autre* est toujours antéposé au substantif :

- *Après une tentative xera* [B.H 7] -367
- Après une autre tentative.

Deuxièmement, les adjectifs en arabe standard *klasikiya* (classique) et *muzawwara* (falsifiée), dans les deux exemples ci-après, illustrent bien le cas de l'insertion de l'adjectif épithète. Ce dernier représente un morphème de contenu de l'arabe marocain encastré dans le cadre morphosyntaxique du français (langue matrice), tout en se conformant à la grammaire de cette dernière, et ce, aussi bien au niveau de leur position syntaxique (la postposition) qu'au niveau de leur accord en genre et en nombre (le féminin singulier) avec les substantifs (une poésie et une accusation).

- *C'est une poésie klasikiya.* [G.Z 29] -1350
- C'est une poésie classique.

- *C'est une accusation muzawwara.* [G.Z 29]-1455
- *C'est une fausse accusation*

L'exemple suivant illustre également la possibilité de l'insertion de l'adjectif attribut, et ce, avec la copule être :

- *Elle est justement qšira* [A.M 22]-937
- Elle est justement courte.

De même, nous avons pu repérer l'insertion des participes passifs de l'arabe marocain dans le cadre morphosyntaxique du français, langue matrice. Deux exemples sont repérés :

- *La ballade contient trois strophes metsawyin f eadad les vers.* [G.Z 29]-1377
- La ballade contient trois strophes égales par rapport au nombre de vers.
- *ntuma vous utilisez des mots muxtašarin.* [G.Z 29]-1417
- Vous, vous utilisez des mots abrégés.

4.2.3. L'insertion des adverbes

L'insertion des adverbes de l'arabe marocain dans la matrice du français représente le cas le plus fréquent dans notre corpus. Cependant, leur présence, comme l'avance K. Ziamari (2008, p. 164), « constitue également un problème dans la mesure où, à l'instar des adverbes français, ils sont difficilement classables ». Ils sont très variés : adverbes de temps, de lieu, de manière, et de quantité. En voici des exemples repérés dans notre corpus illustrant leur usage dans des CP régis par les règles du français :

- *daba tu vas dire s'il s'agit d'une gradation.* [B.H 18]-740
- Maintenant tu vas dire s'il s'agit d'une gradation.
- *'iwa, est-ce qu'il va la faire en tête !* [H.L 19]-754
- Alors, est-ce qu'il va la faire en tête.
- *Ecartez les jambes mezyan* [B.L 15]-599
-Ecartez bien les jambes.

S'ajoutent à ces adverbes d'autres qui sont classés, selon K. Ziamari (2008a), comme des articulateurs de discours à savoir : gaε, zeema, ġir/ġi (tout, soi-disant, seulement).

- *Moi, j'aime pas gaε les gens qui parlent comme ça εla r-rif.* [G.Z-29]-1293
- Moi, je n'aime plus les gens qui parlent du Rif comme ça.
- *Je suis présent ġir physiquement.* [B.R 24]-1179
- Je ne suis présent que physiquement.
- *Ils emploient le présent bħal zeema ils sont en train de dire ça.* [G.Z-29]-1327
- Ils emploient le présent comme si ils sont en train de dire ça.

4.2.4. - L'insertion des conjonctions

Les conjonctions, notamment celles de coordination, sont fréquemment présentes dans des CP dont la langue matrice est le français :

- *Pour ceux qui ont déjà vu un film wella une vidéo.* [H.K 20]-755
- Pour ceux qui ont déjà vu un film ou une vidéo
- *Le dribble, la passe w le tir* [A.H 9]-482
- Le dribble, la passe et le tir.
- *walakin ce n'est pas le cas.* [G.Z 29]-1404
- Mais, ce n'est pas le cas.

- Révisez le présent w le passé simple w l'imparfait 'u le conditionnel. [R.S 33]-1250
- Révisez le présent, le passé simple, l'imparfait et le conditionnel.

Nous avons pu repérer ces quatre conjonctions. La conjonction copulative 'u qui figure dans le quatrième exemple n'est qu'une variante de w (*et*). Il s'agit dans tous les cas de morphèmes de contenu en arabe marocain qui relie deux constituants appartenant au même CP ou parfois même deux CP (Ziamari 2008a). Il se peut, tel est le cas du troisième exemple, que la conjonction walakin (mais) soit placée au début d'un CP ayant quelque rapport à ce qui a précédé.

4.3. Le turnover de la langue matrice

Au terme de cette analyse, nous constatons que l'alternance codique se caractérise par une asymétrie très remarquable. Cette dernière est observée aussi bien au niveau du *turnover* de la langue matrice qu'au niveau du sens de l'alternance codique. Ainsi, l'arabe marocain demeure le choix dominant des enseignants enquêtés pour pallier les difficultés relatives à la langue d'enseignement.

En effet, l'arabe marocain en tant que langue matrice, s'impose dans le discours des enseignants des deux disciplines comme une langue très productrice en termes de structures linguistiques, et ce aussi bien au niveau quantitatif qu'au niveau qualitatif. Cependant, le français langue matrice offre très peu de structures et présente des énoncés « problématiques », notamment au niveau de la congruence syntaxique avec l'arabe marocain.

Ce constat nous poussera à chercher les motifs de ce choix et les conditions de sa mise en jeu chez les enseignants des deux disciplines, et ce, en s'appuyant sur les « traces » linguistiques du *turnover*, pour reprendre l'expression de A. Backus (1996).

4.3.1. Le turnover de la langue matrice : aspects linguistiques et marques disciplinaires

La plupart des corpus atteste la prééminence de la langue matrice qui impose son organisation grammaticale au CP. Cette langue est souvent très dynamique en termes de production des structures linguistiques évoquées plus haut. Cependant, dans des cas où les langues en contact manifestent des niveaux d'activation plus ou moins proches, ou bien lorsque les contextes sociolinguistiques, sociopragmatiques ou sociodidactiques l'exigent, ce dynamisme s'étend à une permutation des rôles des deux langues donnant lieu au phénomène de « *turnover* de la langue matrice ».

En effet, bien que certains linguistes, comme C. Myers-Scotton (2002), défendent l'usage d'une seule langue matrice dans un tour de parole, plusieurs corpus ont révélé son changement (A. Backus, L. Boumans, D. Caubet, K. Ziamari).

Dans le contexte de cette recherche, le *turnover* de la langue matrice est peu fréquent, mais il n'en demeure pas moins présent et très significatif aussi bien au niveau de ses motifs qu'au niveau de ses conditions d'apparition chez les enseignants. Ainsi, notre corpus renvoie à deux situations qui se distinguent par rapport aux contextes sociodidactique et sociolinguistique : D'une part, l'enseignement de l'EPS (une DNL) fortement liée aux technolécets sportif (techniques sportives, règlements, activités physiques et sportives, ...) et scientifique (physiologie, anatomie, biomécanique, ...), d'autre part, l'enseignement du FLE (une DL) où la langue française est à la fois langue d'enseignement et langue enseignée par des enseignants tous natifs du Maroc. Les deux situations favorisent le *turnover* de la langue matrice, pour des raisons qui ne sont pas forcément sociolinguistiques comme l'affirme A. Backus (1996), mais aussi sociodidactiques.

La fréquence du *turnover* affirme en quelque sorte le « scénario » appuyé par C. Myers-Scotton où l'on observe une stabilité de la langue matrice. Ceci dit, dans les deux contextes sociolinguistiques et sociodidactiques, l'arabe marocain est en grande partie sollicité comme langue matrice. Le *turnover* de cette dernière est dans les quelques cas repérés est souvent unidirectionnel : de l'arabe marocain au français, mais le cas inverse est aussi observé. En voici des exemples illustrant bien les deux cas :

- ka nhebṭu l-la *cible adverse en se faisant des passes*, yak ? [A.S 8]-388
- On monte vers la cible adverse en se faisant des passe, n'est-ce pas ?
- ka nqul-kum *deux éléments B peuvent remplacer un élément C*. [A.S 8]-415
- Je vous dis que deux éléments B peuvent remplacer un élément C.
- *Il est en train de réfléchir*, maṣi ka yeawed qišṣa. [A.R 16]-680
- Il est en train de réfléchir, il ne raconte pas une histoire.

Loin de se limiter à la seule explication du changement de la langue matrice par le niveau de bilinguisme, d'autres raisons extralinguistiques motivent le *turnover* de la langue matrice. Il s'agit en l'occurrence du souci pédagogique des enseignants qui cherchent à travers ce changement à assurer un minimum d'intercompréhension avec des apprenants jugés incapables de bien saisir un discours monolingue en français ni même un discours en alternance codique si la langue matrice est généralement le français. Ce dernier cas est aussi problématique pour les enseignants, car la paire de langues arabe marocain-français pose plus particulièrement des problèmes qui ont été soulevés au niveau des structures linguistiques quand le français est langue matrice. Les cas problématiques liés au *turnover* dans ce dernier cas renvoient essentiellement à certaines structures qui sont identiques même quand la langue matrice change. Ce constat remet en question le cadre théorique du MLF à ce niveau d'analyse. En voici quelques « traces » linguistiques à partir des exemples repérés dans notre corpus.

- *Faites circuler had le lien*. [O.C 24]-1080
- Faites circuler ce lien.
- *C'est un complément de nom bidun préposition*. [A.M 22]-1015
- C'est un complément de nom sans préposition.

Dans ces trois exemples, le rôle de la langue matrice est assumé par le français. Cependant, les mêmes structures dégagées quand ce rôle est assigné à l'arabe marocain sont reproduites à l'encontre du cadre théorique du MLF quant à la définition des îlots internes où un morphème de système de la langue matrice introduit une projection maximale en langue enchâssée formant ainsi un îlot interne.

4.3.2. Le *turnover* de la langue matrice : Les structures linguistiques problématiques

Autant l'opposition entre les langues en contact est forte autant le *turnover* de la langue matrice est très dynamique et générateur d'une grande diversité de structures linguistiques. Or, quand le français prend en charge le rôle de la langue matrice, deux structures identiques à l'arabe marocain sont fréquemment observées. Il s'agit en l'occurrence du constituant nominal et du constituant prépositionnel. Cette observation ne concerne pas uniquement notre corpus, mais elle a été soulignée par plusieurs d'autres corpus de l'alternance codique arabe (marocain/algérien) / (français/néerlandais) dans des contextes variables, M. Lahlou (1991), A. Bentahila et E. Davies (1995), L. Boumans et D. Caubet (2000), K. Ziamari (2008). Nous les développerons tour à tour à partir d'exemples repérés dans notre corpus :

a. Les constituants nominaux :

Comme il a été présenté supra, quand l'arabe marocain est langue matrice, trois structures principales sont observées : les constituants mixtes, les îlots en langue enchâssée et les îlots internes. Ils seront respectivement rappelés ci-après :

Le constituant mixte dans cet exemple est formé par le lexème (syllabe), morphème de contenu fourni par la langue enchâssée et le déterminant (*l-* assimilé), morphème de système de l'arabe marocain langue matrice^{iv}.

- *s-syllabe* ma ka tærfu-ha š. [R.M 25]-1125
- Vous ne connaissez pas la syllabe.

Les îlots en langue enchâssée, très répandus dans notre corpus, se construisent généralement par un substantif associé soit à un déterminant (article, possessif, démonstratif, ...), soit à un adjectif ou à un complément de nom.

- *tælmna annana nhesbu les foulées*. [B.L 15]-611
- Nous avons déjà appris comment calculer nos foulées.
- *diru gi deux groupes*. *yellah ! vas-y !* [L.M 1]-268
- Faites deux groupes ! Vas-y !

La dernière structure recensée, l'îlot interne, consiste en l'insertion d'un syntagme nominal après des déterminants (*wāḥəd*) ou démonstratifs (*hād/dāk*) requérant un article défini en arabe marocain (*wāḥəd əl, hād əl, dāk əl*). Ce dernier est remplacé par l'article en français :

Enfin, les îlots internes se présentent souvent sous forme d'une projection maximale en langue enchâssée introduite par un morphème de système de la langue matrice (déterminant, préposition,...), formant ainsi une projection intermédiaire :

- *‘aşlan duk les chansons* *menin žayyin ?* [G.Z 29]-1345
- D'ailleurs, d'où viennent ces chansons ?
- *gadi ndiru waḥəd la situation*. [A.S 8]- 398
- On va faire une situation.

Cette structure demeure la plus dominante dans notre corpus bien que les trois structures susmentionnées y soient présentes avec des fréquences différentes. Nous remarquons généralement que les substantifs français conservent leurs articles dans la quasi-totalité des cas des déterminants complexes.

Par ailleurs, cette remarque est également soulignée quand la langue matrice change. En voici des exemples concrets de notre corpus :

- *Même had les signaux ce sont des codes*. [E.H 21]-849
- Même ces signaux ce sont des codes.
- *Regardez dak le tableau*. [E.H 21]-784
- Regardez ce tableau.
- *J'sais pas si vous avez vu waḥəd l'émission*. [C.O 24]-1078
- Je ne sais pas si vous avez vu une émission.

Ces énoncés, repérés dans notre corpus, sont régis par le français comme langue matrice, conformément au MLF. Cependant, ils contiennent la même structure de l'arabe marocain, notamment en ce qui concerne les îlots internes, à savoir [*had/dak/waḥəd + SN français*]. C'est ce que nous avons signalé comme un cas problématique dans le MLF, particulièrement par

rapport à cette paire de langues, l'arabe marocain et le français en l'occurrence. Ce phénomène donne l'impression que la langue matrice devient enchâssée (Ziamari 2012)

b. Les constituants prépositionnels :

A l'instar du constituant nominal, le constituant prépositionnel apparaît souvent, quand l'arabe marocain est langue matrice, sous les formes d'îlots internes ou, avec une fréquence faible, sous forme d'îlots enchâssés :

- menni ka tqul **f l'argumentation** flan a dit. [A.R 16]-669
- Quand vous dites en argumentation que telle personne a dit.
- Criard žayya **men le cri**. [A.M 22]-1008
- Criard est relatif au cri.
- kayn nas xrin ka ymutu **b la même façon**. [G.Z 29]-1410
- Il a d'autres personnes qui meurent de la même façon.
- εend-kum **dans le film**. [A.R 16]-716
- Vous l'avez dans le film.

Exception faite du dernier exemple qui représente avec une faible fréquence le cas de l'insertion des îlots en langue enchâssée, les autres cas démontrent que les îlots internes sont introduits par les propositions de la langue matrice, en l'occurrence l'arabe marocain. Or, tout comme le cas des constituants nominaux, même quand le français devient langue matrice, les propositions introduisant les îlots sont en arabe marocain, cette fois-ci langue enchâssée. L'exemple suivant illustre bien ce constat :

- *Vous allez faire la même chose ici* **εla had le passage**. [G.Z 29]-1342
- Vous allez faire la même chose ici pour ce passage.

5. Conclusion

L'analyse morphosyntaxique de l'alternance codique, telle qu'elle se manifeste dans le discours verbal des enseignants, nous a permis de mettre en évidence les particularités du contact de l'arabe marocain avec le français dans le contexte scolaire marocain. Ce dernier, étant régi par un ensemble de contraintes pédagogique, didactique, psycholinguistique et sociolinguistique, influence en quelques sortes l'attitude langagière des enseignants et se répercute sur leur mode de communication verbale avec les apprenants.

En effet, les particularités de l'alternance codique de nos informateurs se distinguent d'une manière très remarquable par l'asymétrie des deux langues en contact au niveau du *turnover* de la langue matrice. En effet, le discours verbal des enseignants des deux catégories disciplinaires, en l'occurrence les DNL et les DL, est caractérisé par une domination quasiment stable de l'arabe marocain comme langue matrice offrant le cadre morphosyntaxique et les morphèmes de systèmes et régissant l'ordre et la distribution des constituants des énoncés.

Ainsi, l'asymétrie des deux langues se manifeste dans notre corpus aussi bien au niveau qualitatif qu'au niveau quantitatif. En effet, au niveau qualitatif, l'arabe marocain, en tant que langue matrice, génère beaucoup plus de variétés des combinaisons, contrairement au français. Au niveau quantitatif, le nombre d'énoncés en français langue matrice est beaucoup moins important par rapport à celui réalisé en arabe marocain (moins de 15% du total des énoncés).

Par ailleurs, l'analyse formelle de l'alternance codique arabe marocain/français dévoile certains cas problématiques relatifs au *turnover* de la langue matrice, notamment la

reproduction des mêmes structures de l'arabe marocain (les constituants nominaux et les constituants prépositionnels) dans les énoncés régis par le français langue matrice. Ce constat remet en question la conception proposée par le cadre théorique du MLF.

6. Bibliographie

- BACKUS, A. M. *Two in one: Bilingual speech of Turkish immigrants in The Netherlands*. [thèse de Doctorat]. Pays-Bas : Tilburg University, **1996**.
- BENMOKHTAR, F. *Le code-switching en Kabylie: analyse du phénomène de mélange de langues*. Paris : L'Harmattan, **2013**. 226 p.
- BOUMANS, L. " Le rôle des morphèmes de flexion dans le code switching dans les langues du Maroc; aspects linguistiques dans des contextes minoritaires ". *P. Bos*, **1995**, pp. 51-88.
- CAUBET, D. *L'arabe marocain, tome I : Phonologie et Morphosyntaxe*. Paris-Louvain : Peeters, **1993**.
- CAUBET, D. " Questionnaire de dialectologie du Maghreb (d'après les travaux de W. Marçais, M. Cohen, GS Colin, J. Cantineau, D. Cohen, Ph. Marçais, S. Levy, etc.) ". *Estudios de dialectología norteafricana y andalusí*, **2000**, vol. 5, pp. 73-92.
- CAUBET, D. " Comment appréhender le codeswitching ? ". *Comment les langues se mélangent, Codeswitching en Francophonie*, **2002**, pp. 21-32.
- CAUSA, M. " L'alternance codique dans l'enseignement d'une langue étrangère – Stratégies d'enseignement bilingues et transmission de savoirs en langue étrangère **2002**, vol. 223 p. 294.
- COHEN, D. *L'aspect verbal*. Paris : PUF, (**1989**).
- Ehrhart, S. « L'alternance codique dans le cours de langue : le rôle de l'enseignant dans l'interaction avec l'élève. Synthèse à partir d'énoncés recueillis dans les écoles primaires de la Sarre » In : Anxo M. Lorenzo Suarez M.A. et al. (éds). *Proceedings / Actas. Second International Symposium on Bilingualism / Segundo Simposio Internacional sobre o Bilingüismo : Universidade de Vigo, Galice, Espagne, (2003)*, pp. 1411-1423..
- ELMIGER, D. "Définir le bilinguisme. Catalogue des critères retenus pour la définition discursive du bilinguisme ". *Revue Tranel (Travaux neuchâtelois de linguistique)*, (**2000**), vol. 32, pp. 55-76.
- GUMPERZ, J. J. *Engager la conversation*. Paris : Editions de Minuit, (**1989**).
- MATTHEY, M., et DE PIETRO, J. F. " La société plurilingue : utopie souhaitable ou domination acceptée ? ". in H. Boyer (éd.), *Plurilinguisme : « contact » ou « conflit » de langues ?*, (**1997**), pp. 173-174.
- MYERS-SCOTTON, C. *Duelling languages: Grammatical structure in codeswitching*. Oxford : Clarendon Press, (**1993**).
- MYERS-SCOTTON, C. *Contact linguistics: Bilingual encounters and grammatical outcomes*. Oxford : Oxford University Press on Demand, (**2002**).
- NAÏT-ZERRAD, K. *Grammaire moderne du kabyle. Tajerrumt tatrart n teqbaylit*. Paris : Karthala, (**2001**).
- NORTIER, J. *Dutch-moroccan arabic code switching among Moroccans in the Netherlands*. Dordrecht, Holland/Providence : Foris Publications, (**1990**).
- YOUSSE, A. *Grammaire et lexique de l'arabe marocain moderne*. Casablanca : Wallada, (**1992**).
- ZIAMARI, K. *Le code switching au Maroc : l'arabe marocain au contact du français*. Paris : L'Harmattan, (**2008a**).
- ZIAMARI, K. *Le code switching au Maroc : l'arabe marocain au contact du français*. Paris : L'Harmattan, Col. Espaces discursifs, (**2008b**).
- ZIAMARI, K. Le code switching arabe marocain/français : quelle place pour une seule langue matrice ? In BARONTINI, Alexandrine, PEREIRA, Christophe, VICENTE, Ángeles et

ZIAMARI, Karima eds. *Dynamiques langagières en Arabophonies: variations, contacts, migrations et créations artistiques*. Espagne : université de Saragosse, (2012).

ⁱ Dans les constituants mixtes, tous les morphèmes du système actif proviennent d'une seule langue parmi celles participant au CS, la langue matrice. « *within ML + EL constituents, all active system morphemes are from only one of the languages participating in CS, the ML* ». Carol Myers-Scotton. *Duelling langages: Grammatical structure in codeswitching*. Oxford : Clarendon Press, 1993.

ⁱⁱ Les morphèmes de contenu : Ces morphèmes proviennent de la langue enchâssée, ils contribuent à composer des structures mixtes. Farid Benmokhtar. *Le code-switching en Kabylie: analyse du phénomène de mélange de langues*. Paris : L'Harmattan, 2013.

ⁱⁱⁱ Myers-Scotton C., 1993, *Duelling langages: Grammatical structure in codeswitching*, Oxford: Clarendon Press, p. 77.

^{iv} Karima Ziamari. *Le code switching au Maroc : l'arabe marocain au contact du français*. Paris : L'Harmattan, 2008a.